Conseil

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-204838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Avec deux M. — Vous pourriez me dire, sergent, si amour s'écrit avec deux *m* ?

— M'est idée qu'il n'en faut qu'un, mais quand j'écris à ma fiancée, j'en mets deux ; ça prouve qu'on aime davantage.

Toujours la même chose. — A l'heure de fermeture d'une promenade publique, le gardien harcèle les promeneurs, qui se retirent sans hâte, en dépit de ses observations.

— Allons, allons, dit-il, un peu vite ; un peu vite !

Puis, bougonnant dans sa barbe :

« On a beau faire, y en a toujou qui sortent les darniers. »

Conseil. — Un banquier à son fils :

— Ecoute, Paul, à la Bourse, plus un monsieur t'inspirera de confiance, plus il faudra te méfier de lui.

Réponse de l'imparfait du subjonctif à ses détracteurs.

BALLADE

A M. Ph. Godet.

Auteurs pleins d'infatuation
Qui m'accusez d'être cocasse,
Et qui sans commisération
De partout voulez qu'on me chasse,
Je brave aujourd'hui votre audace,
Et vous dis, quoi que vous fassiez,
Votre inélégance vous classe :
Vous êtes des écrivassiers.

Qui vous donne autorisation
De me juger par contumace ?
Fîtes-vous les *Contemplations ?*
Ou le *Capitaine Fracasse ?*
De vous point je ne me tracasse,
Et veux que vous me bannissiez ;
Chez vous, je ne brigue une place :
Vous êtes des écrivassiers.

A travers les générations,
Passeront, à jamais vivaces,
Les solides publications
Où sonnent l'*usse*, l'*isse* et l'*asse*.
Les vôtres, vile paperasse,
S'en iront chez les épiciers
Pour envelopper la mélasse :
Vous êtes des écrivassiers.

Envoi :

Princes (sans rire) du Parnasse,
Ne vous guindez comme échassiers.
Dans votre langue dégueulasse,
Vous êtes des écrivassiers.

A. Reymond.

MARY

Sait-on depuis quand les annonces matrimoniales ont fait leur apparition dans les plus graves journaux quotidiens de notre pays ?

En feuilletant des pages jaunies (imprimées en 1870), le petit chef-d'œuvre psychologique suivant a attiré notre sympathique attention :

*

Demande en mariage.

Une jeune veuve, de 22 ans, Américaine et protestante, ayant reçu une très bonne éducation, jouissant d'une rente annuelle de fr. 80,000, pouvant faire le bonheur d'un homme, tant par ses qualités morales que par ses qualités physiques, cherche à entrer en relations avec un monsieur instruit, de manières agréables, à qui elle pourrait offrir sa main.

La vie retirée que lui ont imposée son deuil et son court séjour à Genève, l'ont forcée à recourir à ce moyen peu usité sur le continent, peut-être, mais pourtant fort bien vu en Amérique.

Ecrire à l'agence Vérésoff et Garrigue, à l'adresse de Miss *Mary*. Il ne sera pas tenu compte des lettres qui ne contiendront ni biographie ni photographie.

A PROPOS DE MÉDECINE ET DE MÉDECINS

Nous recevons la lettre que voici :

Messieurs les Rédacteurs,

La polémique à laquelle a donné naissance la brochure du professeur Bourget, intitulée : « Quelques erreurs et tromperies de la science médicale moderne », m'a inspiré un vif désir de me mettre au courant du sujet qui faisait couler tant d'encre et tant de bile. J'ai lu la dite brochure avec tout le profit qu'en peut tirer un membre du public non initié et ne voulant pas, en jugeant de ce qui n'est point de ma compétence, justifier l'opinion peu flatteuse que l'éminent professeur semble avoir de la classe que je représente, je me contente d'assister muet, mais non sans quelque émotion, à ce conflit dans lequel doit se décider ce que l'on fera de moi si je deviens victime de la diphtérie, de l'entérite ou de la périty phlite. Ah ! certes, la médecine et les médecins m'inspirent une profonde confiance et je suis absolument décidé, le cas échéant, à me soumettre aveuglément à l'opinion de celui qui aura eu le dernier mot dans le débat actuel.

Il est pourtant une partie de la brochure de M. Bourget qui se recommande particulièrement aux personnes chez lesquelles le bon sens et l'esprit d'économie sont plus développés que l'esprit scientifique. Ce sont les pages où le savant professeur nous met en garde contre les médicaments chers et à noms pompeux ; je dois dire même qu'au premier abord j'ai été pris d'attendrissement en découvrant cette sollicitude inattendue pour mes intérêts, mais en y réfléchissant (le public est quelquefois lent à comprendre), je me suis demandé si le mobile de l'auteur n'avait pas été, moins l'intérêt que lui inspire le public, qu'une vindicte blâmable contre l'honnête corporation des chimistes et pharmaciens. Cela m'a fait de la peine ; c'est laid de se jouer ainsi de vilains tours entre gens qui ont besoin les uns des autres et je crois que si j'étais un de ces pauvres chimistes incompris et malmenés, je ne pourrais résister à la tentation de publier le prix de revient d'une consultation à 10 francs. J'établirais d'imposantes statistiques sur des séries de 404 visites médicales, et qui sait si le résidu de leur matière première ne devrait pas être exprimé par ces 3 décimales qui encourent le mépris de M. Bourget ?

S'il est des malades qui ont besoin de conseils coûteux (et quel est le médecin assez désintéressé pour désirer que tout le monde se fasse soigner aux dispensaires gratuits ?) pourquoi refuser à ces malades de pouvoir user de remèdes coûteux, pourvu que ces remèdes ne leur fassent pas de mal ? Puisqu'il est vrai que le bonheur des uns fait le malheur des autres, et vice versa, je ne vois pas pourquoi les maux de l'humanité, qui représentent un assez joli capital, ne devraient rapporter qu'aux fabricants d'huile de ricin et aux marchands de farine de lin, au détriment de ces chimistes ingénieux grâce auxquels les vitrines des pharmaciens rivalisent de nos jours avec celles des modistes et des bijoutiers, tant elles sont élégantes et gaies à l'œil. Laissons les petits ménages auxquels se recommandent les potages Maggi se procurer de doux rêves avec une infusion de tilleul, mais n'empêchons pas les grosses bourses, celles qui ont besoin de consultations à 10 francs, d'acheter un repos précieux et cher au moyen d'une dose de dormiol ou même d'hypnone. Il faut bien que tout le monde vive !

C. C.

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

1 **LES ECHOS DE L'HISTOIRE**

Lettre du Colonel Laharpe au Comité de Réunion

du 13 Pluviose (6 février 1798)

Liberté Egalité Indépendance

Citoyens,

La lettre dont vous m'avez honoré m'a infiniment touché, et je n'aurois pas tardé à y répondre sur le champ, sans la crainte de vous compromettre, tandis que les postes étoient sous la direction de vos ennemis. Votre énergie et votre sagesse ont brisé le talisman qui vous tenoit enchainés, et nous pouvons maintenant correspondre sans obstacles. J'en profite à l'instant pour vous témoigner ma reconnoissance pour les sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer. Il m'est impossible à la vérité d'admettre tout ce que vous me dites d'obligeant, mais je l'envisage comme un motif de plus, de servir de toutes mes forces la cause de la liberté et de l'égalité, et nôtre commune patrie.

Plusieurs autres citoyens ont travaillé avec succès, à notre affranchissement commun. Des chefs mêmes de républiques aristocratiques ont montré le plus rare désintéressement, et le vertueux courage, de professer les grands principes. — Vous connoissez déjà sans doute, le *digne grand Tribun de Bâle, Ochs*, non moins distingué par ses connoissances, et ses talens administratifs, que par son patriotisme éminent. La révolution de Bâle est son ouvrage, et c'est lui qui a proposé les bâses caractéristiques du plan de *Constitution provisoire*, qui doit organiser en Suisse une seule république, dont vous ferez partie, et qui remplacera le Corps helvétique actuël. — Le conseiller *Fischer* son beau-frère, le cit. *Legrand* bailli de Riechen et plusieurs autres ont travaillé dans le même sens sous ses auspices, tandis que *Cornelius Hentzi* aujourd'hui fugitif, *Sybold* son ami et d'autres hommes énergiques servoient la cause de la liberté dans l'Emmenthal, dans les communes qui entoûrent Berne, et jusques dans l'Entlibuch.

Les efforts de tant d'hommes zêlés, vers un même but, ont été couronnés par le succès. Effrayés par la révolution de Bâle, et par ce que vous faisiez vous mêmes, les Olygarques, de Schaffhouse, de Zuric, de Lucerne et de Soleure, ont déjà déclaré vouloir s'amender. — Le langâge insolent de la menace, a fait place à des proclamations mielleuses qui prouvent l'impuissance de leurs auteurs, et attestent le vain désir qu'ils conservent de rêgner encôre un peu de tems, sous d'autres noms et à l'abri des nouvelles formes ; mais ce sont là d'inutiles et vieilles ruses. Ceux qui étant au gouvernail, n'ont pas ôsé seconder les réclamations du peuple : ceux qui n'ont pas eu que de stériles vœux à lui offrir : ceux qui ont approuvé par leur silence, les mesures tyranniques employées pour l'asservir, ceux là ne peuvent et ne doivent pas être employés aujourd'hui qu'il s'agit de le sauver par des mesures sages, et surtout *énergiques*.

La tenacité des Olygarques fribourgeois ne les sauvera pas davantage, et Berne va se trouver cernée de toutes parts ; comment pourroit-elle encore résister ? En attendant que la *Constitution provisoire* vous soit communiquée je puis vous assurer qu'elle est bâsée sur la liberté, l'égalité et la division des pouvoirs et que la forme sera démocratique représentative. Le Pays de Vaud fera partie de la *république helvétique une et indivisible*, comme *canton lémanique*. Cette république en renfermera de 18 à 22, et le ci-devant canton de Berne en fournira 3. — Il y aura un *Conseil des anciens*, un *Conseil des jeunes* et un *Directoire*, mais on conservera les institutions appropriées à nos mœurs, et qui sans nuire au lien social, sont chères aux Suisses, en se réservant de pouvoir les réformer graduellement. Quoique ressemblant, pour les formes, aux constitutions fr. bab. et cisalp., ce plan en diffère pourtant essentiellement en plusieurs points, destinés à conserver ce que les loca-